



**SERVICES**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA) Mouvement national des agents le 27 mars à l'appel de la CFDT

Le 23 mars 2018

La Fédération des Services CFDT a déposé un préavis de grève nationale auprès de l'APCMA\* et appelle l'ensemble des agents des CMA à se mobiliser le mardi 27 mars 2018.

La réforme de l'apprentissage, avec l'externalisation des CFA, et le projet de loi « Pacte », avec la perte de missions de service public, laissent présager de lourdes conséquences pour l'emploi.

La CFDT, première organisation syndicale dans le réseau des CMA, s'inquiète sur trois principaux éléments :

- Les CFA pourraient être dotés d'une personnalité morale autonome : combien d'agents des CMA pourraient « glisser » vers des associations loi de 1901 ou structures assimilées et quitter le réseau ?
- Les projets de suppression de l'enregistrement des contrats d'apprentissage par les CMA, la disparition des centres de formalités des entreprises avec la dématérialisation totale des formalités à l'horizon 2022, la mise en place du registre unique des métiers qui pourraient entraîner plusieurs centaines suppressions de poste.
- Le devenir des stages SPI (stages de préparation à l'installation qui sont actuellement obligatoires).

La perte de missions régaliennes et de service public de proximité provoquera, à terme, le départ de plus de six mille agents sur un total de 11 000.

A ce contexte, s'ajoutent le gel de la valeur du point depuis 2010, la dégradation constante des conditions de travail et la baisse du pouvoir d'achat des agents des CMA qui n'ont même pas bénéficié des mécanismes de rattrapage du pouvoir d'achat et des revalorisations octroyés aux fonctionnaires ces dernières années.

Par ailleurs, la CFDT déplore les réponses du Ministre en charge du secteur de l'artisanat à sa demande de revalorisation de la valeur du point car elles démontrent une parfaite méconnaissance des réalités des agents.

Ce mouvement national constitue un premier message d'alerte pour la sauvegarde des emplois et des établissements publics du réseau des CMA.

\* *Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat qui est la tête du réseau des CMA.*

**Secrétaire fédérale :**  
Cécile LISOIE  
☎ 06 03 72 95 28  
✉ lisoiec@cfdt-services.fr

**CFDT CMA :**  
Dominique Vouillat  
☎ 06 09 13 02 81  
✉ cfdt-cm@orange.fr

**Relations Presse :**  
Odile Stanciu  
☎ 06 21 62 05 05  
✉ stanciuo@cfdt-services.fr